

PROCÈS-VERBAL CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Séance ordinaire du conseil d'établissement du 27 mai 2025, 18 h 30
à la bibliothèque de l'école De Montarville

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Madame Valérie Barbin, membre parent ;
Madame, Carolina Fernandez, membre parent ;
Monsieur Louis-Michel Jutras, membre parent
Madame Geneviève Labelle, membre parent ;
Monsieur Patrick Labrie ; membre parent ;
Madame Andréanne Desjardins, enseignante ;
Madame Claire Desrosiers, enseignante ;
Madame Danielle Faucher ; enseignante ;
Madame Catherine Hamel, enseignante ;
Madame Jacqueline Fournier, représentante du soutien ;
Madame Alexandra Lafontaine, directrice adjointe ;
Madame Sylvie Landry, directrice.

ÉGALEMENT PRÉSENTE, agissant à titre de secrétaire, madame Julie Péloquin.

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

Madame Barbin souhaite la bienvenue. Elle constate le quorum à 18h30.

2. Revue et adoption de l'ordre du jour

Sur proposition dûment faite par Jacqueline Fournier et appuyée à l'unanimité, l'ordre du jour est adopté tel que proposé.

CÉ-2024-2025-50

3. Revue et approbation du procès-verbal du 22 avril 2025

Madame Landry explique au conseil que des erreurs de numéros de résolution ont été constatées dans des procès-verbaux antérieurs et que les corrections sont en cours. Les procès-verbaux corrigés ainsi que celui du 22 avril dernier seront soumis au prochain conseil en juin.

4. Suivi à la dernière rencontre; sondage, danse

Madame Landry souligne qu'elle fera le suivi du sondage au point 7.4 mis à l'ordre du jour.

Au sujet de la danse organisée par l'Association des Parents Montarillois, elle explique qu'étant déçus du nombre de billets vendus pour la danse, ils ont fait une demande pour que soit envoyé un rappel

aux parents les informant qu'une date supplémentaire avait été ajoutée pour la vente des billets, soit aujourd'hui le 27 mai.

5. Parole au public

Aucun membre du public n'étant présent, le conseil procède au point suivant.

6. Points de décision

6.1. Activités des journées pédagogiques 2025-2026; approbation

Document à l'appui, Madame Jacqueline Fournier explique les activités prévues lors des journées pédagogiques pour l'année scolaire 2025-2026.

Sur proposition dûment faite par Danielle Faucher et appuyée à l'unanimité, les activités du service de garde aux journées pédagogiques 2025-2026 ont été approuvées tel que proposées.

CÉ-2024-2025-51

6.2. Frais chargés aux parents, approbation

Madame Landry rappelle au conseil les montants octroyés par le conseil d'établissement les 2 dernières années :

- 2022-2023 : 95\$
- 2023-2024 : 105\$

Documents à l'appui, elle explique les frais chargés aux parents.

Elle rappelle également que les sorties n'ont pas été chargées aux parents pour l'année 2024-2025, mais que nous pourrions l'envisager. Cependant, ne pas charger aux parents évite beaucoup de travail supplémentaire, notamment pour le secrétariat.

Valérie Barbin rappelle qu'il ne doit pas avoir plus de 5\$ d'écart par niveau. Madame Landry explique la problématique avec les frais chargés pour les classes de 5^e année, en raison du matériel différent utilisé d'une classe à l'autre.

Une discussion s'ensuit sur :

- 1- la problématique vécue par les enseignantes relativement à la directive ministérielle de ne pas dépasser 5\$ d'écart par niveau;
- 2- la différence entre la reprographie à l'école et la reprographie chez un imprimeur, que l'école encourage étant donné les coûts plus élevés à l'école ;
- 3- le travail pédagogique qui amène les enseignants à laisser tomber les cahiers d'exercices édités.

Madame Landry souligne également qu'elle a fait des demandes de soumissions et que l'entreprise NC Copies a été choisie pour la production des cahiers maison.

Sur proposition dûment faite par Geneviève Labelle et appuyée à l'unanimité, les frais chargés du préscolaire à la 6^e année, à l'exception de la 5^e année, sont approuvés tels que proposés. Les enseignantes de 5^e année seront invitées à travailler sur l'harmonisation des frais.

CÉ-2024-2025-52

6.3. Liste des effets scolaire, consultation

Documents à l'appui, madame Landry présente les listes des fournitures scolaires, qui ont très peu changées par rapport à l'année dernière.

Sur proposition dûment faite et appuyée à l'unanimité, les listes des fournitures scolaires sont approuvées tels que proposées.

CÉ-2024-2025-53

6.4. Photographe scolaire, adoption

Documents à l'appui, madame Landry explique les possibilités des 4 entreprises approchées. Une discussion s'ensuit sur les particularités de chacune des entreprises, et un vote est demandé.

Sur proposition dûment faite et appuyée à la majorité des voix exprimées, il est approuvé que l'entreprise choisie pour les photos scolaires 2025-2026 sera « Elle Photographie ».

CÉ-2024-2025-54

6.5. Mesures dédiées et protégées 2024-2025, adoption

Documents à l'appui, madame Landry explique les mesures dédiées et protégées, qui, selon la directive du ministère, doivent être validés par le CÉ comme étant bien reçus. Elle précise les particularités des différentes mesures et les frais encourus pour chacun jusqu'à présent.

Sur proposition dûment faite par Andréanne Desjardins et appuyée à l'unanimité, le conseil d'établissement confirme que les sommes des mesures dédiées et protégées ont bien été allouées par le Centre de services scolaire des Patriotes à l'établissement et qu'elles ont fait l'objet d'un plan de déploiement de nouvelles ressources tel que présenté dans la reddition de comptes de la direction de l'école.

CÉ-2024-2025-55

6.6. Rapport sommaire du budget 2024-2025, adoption

Documents à l'appui, madame Landry explique le rapport sommaire du budget 2024-2025, qui doit être signé par la présidente du CÉ. Elle explique les particularités pour chacun.

Sur proposition dûment faite par Valérie Barbin et appuyée à l'unanimité, le rapport sommaire du budget 2024-2025 est adopté tel que présenté, sous condition qu'un point de suivi sera ramené à la rencontre de juin pour faire la lumière sur l'écart entre le manque à gagner sur le budget initial et le suivi budgétaire.

CÉ-2024-2025-56

7. Points d'information et de discussion

7.1. Plan d'action, présentation

Ce point est remis à la rencontre de juin.

7.2. Organisation scolaire, informations

Madame Landry indique qu'il n'y a pas eu de changement à ce niveau, les inscriptions restent stables. L'affectation du personnel enseignant arrivera sous peu. Il y aura quelques changements de locaux, dont celui du salon du personnel, en plus de la mise sur pied du laboratoire informatique.

7.3. Code d'éthique, précisions

Madame Landry explique les nouvelles règles d'éthique reçues par le gouvernement du Québec pour tous les employés de la fonction publique. Une discussion s'ensuit sur celles-ci.

7.4. Sondage auprès des élèves, informations

Madame Landry informe les membres du conseil du sondage qui a cours auprès des élèves, mené dans plus de 800 écoles à travers le Québec.

8. Parole à la représentante du service de garde

Madame Jacqueline Fournier tient à féliciter Catherine Hamel pour l'événement « La Grande course », ainsi qu'à l'équipe l'ayant secondée.

Elle souligne également l'appréciation des élèves et des éducatrices du spectacle « Violon Dingue », ainsi que la dégustation d'insectes organisée à l'école.

9. Parole aux membres du conseil d'établissement

Aucun membre du conseil ne désire s'exprimer.

10. Parole au public

Aucun membre du public n'étant présent, le conseil procède au point suivant.

11. Parole à la direction

Madame Landry souligne qu'elle est très heureuse de déroulement actuel de l'année et de l'équipe qui l'entoure.

12. Correspondance

Aucune correspondance n'ayant été soumise, le conseil procède au point suivant.

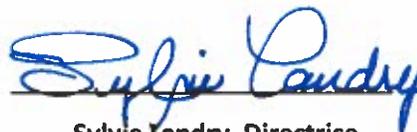
13. Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, madame Valérie Barbin déclare la levée de la séance à 20h29.

CÉ-2024-2025-57



Valérie Barbin, Présidente



Sylvie Landry, Directrice